

## Déclaration du licencié 2026 (Majeur)

À retourner obligatoirement au club pour l'obtention de la licence

Je soussigné(e) :

né(e) le :

Licencié de la Fédération à UNION DES RANDONNEURS FLANDRE-ARTOIS

Déclare :

- Avoir pris connaissance de **la notice d'information 2026** relative au contrat d'assurance souscrit par la Fédération auprès d'Areas et Europ Assistance pour le compte de ses adhérents ;
- Avoir été informé par la présente notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité, Permanente, Frais médicaux, et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la Fédération ;

- Avoir choisi la formule :     OMB     PB     GB

et les options complémentaires suivantes (en formule PB ou GB seulement):

- Indemnité Journalière forfaitaire (30 €)
- Complément Décès/Invalidité (25 ou 50 €)
- Ne retenir aucune des options complémentaires proposées ci-dessus

Fait à

le

Signature (manuscrite)

Pour plus d'informations : **Le guide complet 2026 de l'assurance licencié**

**Note : les assurances complémentaires se prennent via l'espace licencié**